

Victoire Dogbe: « Accorder 20% des marchés aux jeunes entrepreneurs n'a rien de politique »



La ministre en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbe a présenté jeudi à la presse l'état des lieux de la mise en œuvre de la décision du président togolais de réserver 20% des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs et sur le guichet unique entrepreneurial. La rencontre a été essentiellement focalisée sur le contexte et la justification de la mise en place de la Task Force et ses résultats.

La mise en œuvre de la mesure de 20% de marchés publics à réserver aux jeunes et femmes entrepreneurs a été annoncée par le Chef de l'Etat, le 03 janvier dernier au cours de son adresse à la nation.

L'initiative qui vise à contribuer à la création des champions nationaux à même de participer à la réduction du taux de chômage a engendré la mise en place de Task Force. Cette dernière a pour but de cerner la cible, définir la typologie des marchés et les moyens à mettre en œuvre en vue de simplifier les procédures de soumission et d'exécution des marchés publics.

La Task Force mise en place le 05 janvier dernier, a selon Mme

Tomegah-Dogbe depuis lors enregistré des avancées significatives.

Ces avancées sont relatives au décret pris en conseil précisant les critères et fixant le cadre de la mise en place d'un Guichet unique dédiée à la mesure, à la définition de la typologie des marchés , à l'impératif des autorités contractantes à réserver un minimum de 20% des marchés publics, au zonage des marchés, à la création d'un répertoire de la cible et à la création d'un guichet unique pour obtenir les documents nécessaires à la soumission et exécution des marchés publics.

{loadmoduleid 210}

La ministre en charge du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes précise également que toutes les administrations et les sociétés d'Etat ont envoyé la liste des marchés réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs. Le montant desdits marchés s'élève à 26, 4 milliards de francs CFA. Ce montant atteindra les 40 milliards F Cfa prévus avec les marchés des établissements publics qui s'activent à les identifier et à les transmettre.

Elle a enfin rassuré les entrepreneurs que des efforts seront déployés pour dénoncer toute tentative de fraude ou de corruption dans l'attribution des marchés.

« La mesure est courageuse et audacieuse. Nous avons intérêt à œuvrer tous ensemble pour que cela réussisse. Le travail qui est fait jusque-là est technique. Cela n'a rien de politique », a-t-elle souligné avant d'ajouter « Les affaires de copinage, nous allons tout faire pour les dénoncer. Ce sont des choses qui arrivent souvent ».

Rappelons que Reckya Madougou et Malik Natchaba, tous deux Conseillers du Chef, Sandra Johnson, coordinatrice de la Cellule du climat des affaires et Kodjo Adedze, Commissaire

général de l'OTR étaient également présents à la conférence de presse.